

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance Ordinaire du 12 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq
Et le douze du mois de MAI

Membres en exercice :	29
Membres présents :	22
Procurations :	7
VOTES :	29
POUR :	29
CONTRE :	0
ABSTENTIONS :	0
Date de convocation :	6/05/2025

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur Daniel SPAGNOU, Maire, s'est rassemblé à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de Monsieur Daniel SPAGNOU, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MM/MMES SPAGNOU D. TEMPLIER JP. REYNIER C. PERARD F. PELOUX N. CODOUL B. GHERBI C. LAUGIER N. BRUNET M. TOUCHE C. GARCIN F. GALLO C. CLARES P. BOY JP. GALANTINI V. PAYAN L. MORARD S. PICHON H. CLEMENT JL. JAFFRE S. FERAUD S. DERDICHE C.

PROCURATIONS : MM/MMES. LOUVION C. à SPAGNOU D., SCHMALTZ E. à LAUGIER N., RODRIGUEZ C. à TEMPLIER JP., MUNS A. à CLARES P., ODDOU S. à REYNIER C., JOURDAN E. à CODOUL B., SEBANI S. à JAFFRE S.

M. Hugo PICHON est élu secrétaire de séance.

2025-04-32-PEPL

OBJET : Tarifs des ateliers proposés par le Centre Municipal des Loisirs à compter de la saison 2025/2026.

Les ateliers du Centre Municipal des loisirs fonctionnent de septembre à juin, hormis les jours fériés et les périodes de vacances scolaires. Les dates de début et de fin de fonctionnement sont fixées en fonction du calendrier et précisées à l'inscription de chaque saison.

Un panel d'ateliers multiples est proposé pour différents publics mineurs et adultes.

La fréquence des ateliers peut être hebdomadaire, bimensuelle ou mensuelle.

La dernière augmentation de tarifs date de la saison 2023/2024.

Compte tenu de l'inflation et des coûts de fonctionnement, il est proposé d'appliquer une augmentation entre 4 et 5% et de fixer les nouveaux tarifs, applicables à compter de la saison 2025/2026, comme suit :

SISTERONNAIS*

ATELIERS HEBDOS - BI MENSUELS- MINEURS

Activité 1 : 72 €

Activité 2 et plus 28 €

ATELIERS MENSUELS -MINEURS

Activité 1 : 35 €

Activité 2 et plus :15 €

ATELIERS HEBDOS - BI MENSUELS - ADULTES

Activité 1 : 95€

Activité 2 et plus 50€

ATELIERS MENSUELS - ADULTES

Activité 1 : 46 €

Activité 2 et plus :24 €

EXTÉRIEURS

ATELIERS HEBDOS - BI MENSUELS -MINEURS

Activité 1 : 125 €

Activité 2 et plus 38€

ATELIERS MENSUELS -MINEURS

Activité 1 : 63 €

Activité 2 et plus : 20 €

ATELIERS HEBDOS - BI MENSUELS -ADULTES

Activité 1 : 187 €

Activité 2 et plus : 98 €

ATELIERS MENSUELS - ADULTES

Activité 1 : 90 €

Activité 2 et plus : 48 €

Inscriptions tardives :

Une remise de 30% peut être accordée pour toutes inscriptions à partir du mois de mars, avant cette date le tarif annuel sera de rigueur.

*est considéré comme Sisteronais toute personne résidant et/ou payant une imposition sur la commune.

**Ouï cet exposé et après en avoir délibéré,
A l'UNANIMITE par 29 voix POUR**

- **DÉCIDE**, jusqu'à délibération contraire, d'approuver et d'appliquer les nouveaux tarifs à compter de la saison 2025/2026;
- **PRÉCISE**
- que l'encaissement se fera à l'inscription conformément aux règles de la Régie de Recettes du Centre de Loisirs ;
- que dans un souci de maîtrise budgétaire, le maintien des différentes actions proposées sera soumis à un nombre minimum d'inscrits ;
- que les remboursements se feront au cas par cas conformément au règlement de fonctionnement du Centre Municipal des loisirs.
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tous documents relatifs à l'organisation et au fonctionnement de l'ensemble des pôles du Centre des Loisirs.

**Pour copie conforme,
Le Maire
Daniel SPAGNOU**